

Le Président de l'Université de Bordeaux

Vu les dispositions du code de l'éducation, et notamment les articles L 711-1, L 712-2, L.713-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu les statuts du département Droit et transformations sociales ;

Vu les statuts du centre de recherche et de documentation européennes et internationales (CRDEI) ;

Vu la décision du 1^{er} juillet 2024 portant proclamation des résultats de l'élection du directeur du Centre de recherche et de documentation européennes et internationales ;

Considérant que les directeurs adjoints du CRDEI sont élus dans les mêmes conditions que le directeur du CRDEI ;

Considérant la candidature jugée recevable de M. Hugo FLAVIER ;

Considérant le procès-verbal de dépouillement en date du 28 juin 2024.

Décide

Article 1. Proclamation des résultats de l'élection du directeur adjoint

Dans le cadre du scrutin du 28 juin 2024, les membres du conseil d'unité se sont prononcés comme suit :

1^{er} tour du scrutin :

- ♦ Membres élus en exercice : 31
- ♦ Nombre de votants : 23
- ♦ Nombre de bulletins blancs : 2
- ♦ Nombre de suffrages exprimés¹ : 21
- ♦ **Nombre de voix pour M. Hugo FLAVIER : 21**

Article 2. Durée du mandat du directeur adjoint

Monsieur Hugo FLAVIER est élu directeur adjoint du Centre de recherche et de documentation européennes et internationales à compter du 1^{er} juillet 2024.

Son mandat ne peut excéder celui du directeur.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente décision.

¹ Ce nombre correspond aux nombres de votants moins le nombre de bulletins blanc ou nuls

Article 4. Publication

La présente décision sera affichée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux figurant à l'annexe 4 des statuts de l'établissement et publiés sur le site internet de l'université.

Fait à Talence, le 2 juillet 2024

Dean LEWIS

Le président de l'Université de Bordeaux

Par délégation

Julien Ropiquet

Directeur des affaires juridiques

